

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Conformément à l'article 955 du Code municipal, le maire de la Municipalité de Saint-Damien présente la situation financière de la Municipalité pour l'exercice financier 2014, les réalisations sommaires de l'année 2015 et les orientations générales du budget de l'exercice financier 2016.

BILAN DE L'EXERCICE FINANCIER 2014

Le rapport financier consolidé pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 a été vérifié par Boisvert et Chartrand SENCRL, comptables agréés, et déposé au conseil à la séance régulière du 14 juillet 2014.

	Réalisation	Budget
REVENUS		
Fonctionnement	3 012 637 \$	3 104 824 \$
CHARGES	3 012 637 \$	3 139 933 \$
Excédent de l'exercice	0	(35 109 \$)
Moins revenus d'investissement		(213 316 \$)
Excédent de fonctionnement	0 \$	(248 425 \$)
CONCILIATION À DES FINS FISCALES		
Immobilisations	483 450 \$	593 951 \$
Financement et dette à long terme	176 500 \$	(176 793 \$)
Affectations	(64 180 \$)	(39 451 \$)
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales		129 282 \$

PRÉVISIONS DU BILAN DE L'EXERCICE FINANCIER 2015

Les premières estimations, faites après dix mois d'opération, laissent présager que le budget 2015 sera respecté tel qu'adopté.

RÉALISATIONS EN 2015

- Nous avons procédé à l'expropriation d'un terrain au lac Lachance, pour l'aménagement d'un parc de type « nature » permettant un accès public au lac, tout en respectant la quiétude et l'aspect naturel du secteur. La démolition de la bâtisse a été réalisée ainsi qu'un bon nettoyage du terrain, dont un ancien solage abandonné.
- Nous avons réalisé des travaux de remplacement du barrage désuet du lac Lachance par un ouvrage de stabilisation du niveau du lac, ce qui permet la circulation de poissons et un charmant bruit de ruisseau, à la sortie du lac, dans la rivière Matambin. La directrice de l'environnement a agi comme chargée de projet et les travaux furent principalement réalisés à contrat par l'entreprise privée.
- Des travaux de réfection des chemins des Cascades et Coteau-du-Lac ont été exécutés à la fin de l'été et au cours de l'automne. Il restera quelques travaux à réaliser, dont l'application d'un traitement de surface et quelques travaux de finition, qui seront effectués selon la température, avant l'hiver et au printemps 2016. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise privée, sous la surveillance de la firme d'ingénieurs S.M. inc.
- Les chemins étant déjà en « traitement de surface » ont reçu une nouvelle couche de ce type de revêtement afin d'en assurer la durabilité et l'imperméabilisation, sauf sur une partie du chemin des Cascades, où les travaux seront effectués en 2016. Quelques chemins ont dû être préalablement pulvérisés car les surfaces s'étaient grandement détériorées au cours des années. La surveillance des travaux a été réalisée par notre inspecteur municipal.
- Des travaux de rechargement, de drainage, de remplacement de ponceaux, au besoin, ont été réalisés par nos employés des Travaux publics, sur les chemins Sainte-Émélie, Lac Lachance, Desroches, Mondor, Crique-à-David, des Plaines. Ces travaux étaient financés par les revenus de la taxe « immo-voirie ».
- Le conseil a autorisé l'achat de deux nouveaux véhicules pour le Service Incendie, soit une unité de secours dont la partie arrière sera fabriquée localement, chez Aluquip, tout en permettant la récupération des éléments encore utiles de l'ancien véhicule, et un camion-citerne qui sera doté de ce qui pourra permettre son utilisation occasionnelle par le service des Travaux publics, selon un protocole très strict. Ces véhicules seront financés par un règlement d'emprunt, remboursable en 15 ans, ce qui permet le maintien du taux de taxe actuel pour financer les camions incendie.
- Nous avons créé, par règlement, un fonds spécifiquement dédié au développement et réactivé la Corporation de développement de Saint-Damien au sein de laquelle siègent, comme administrateurs, quatre membres du conseil et trois citoyens. Nous avons conclu avec cet organisme une entente de guichet unique afin de mieux accueillir et accompagner les investisseurs intéressés à Saint-Damien, que ce soit pour un développement domiciliaire ou pour l'implantation d'une place d'affaires commerciale ou industrielle.

- En janvier, nous avons présenté à la population et aux gens d'affaires notre *Plan stratégique de développement*. Cette présentation a été répétée en juin pour le bénéfice des villégiateurs. Ce plan résulte d'une réflexion sérieuse des élus pour mieux cerner les enjeux et proposer des actions cohérentes et réalistes dans les divers secteurs d'activité, afin de stimuler le développement harmonieux de Saint-Damien. Ce plan peut être consulté sur le site web de la Municipalité.
- Nous avons, par règlement, augmenté le fonds de roulement de 200 000 \$, portant celui-ci à 500 000 \$ pour financer avantageusement bon nombre de nos immobilisations.
- Nous avons conclu une entente avec Bell pour offrir une couverture cellulaire adéquate sur la majeure partie du territoire de Saint-Damien. La tour installée au lac Corbeau a déjà grandement amélioré le service au centre de la municipalité, le répéteur devrait être opérationnel cet automne.
- Nous avons fait agrandir la couverture Wi-Fi pour le public jusqu'au parc Eugénie-Tellier afin de lui faire profiter d'espaces plus confortables aux tables à pique-nique et aux bancs de parc.
- Nous avons organisé de nouvelles fêtes et activités populaires, dont :
 - L'inauguration du parc Eugénie-Tellier
 - La Fête de la Famille
 - La Fête des bénévoles
 - Le spectacle de la roulotte à Paul Buissonneau
- Nous avons doté le Service des loisirs d'une remorque afin de faciliter les installations ponctuelles, lors d'événements populaires.
- Nous avons adopté une nouvelle réglementation pour la gestion des événements extérieurs.
- Nous avons démarré un projet d'aménagement d'une patinoire/aire de jeux quatre saisons neuve et agrandie, sur une surface asphaltée. Ce projet est financé en partie avec le Pacte rural et le reste par le fonds de roulement. La réalisation complète est prévue pour le printemps 2016.
- Nous procédons, cet automne, à l'installation d'une génératrice à l'hôtel de ville/caserne/bibliothèque, financée par le fonds de roulement. L'hôtel de ville pourra ainsi se transformer en Centre de coordination lors de mesures d'urgence et maintenir ses opérations durant les pannes de courant.
- Nous avons modifié plusieurs dispositions de nos règlements d'urbanisme pour faciliter le développement harmonieux de Saint-Damien et corriger certains irritants.
- Au sujet des ressources humaines :

- nous avons complété la terminaison d'emploi de l'ancienne directrice générale, en accord avec celle-ci, compte tenu de son incapacité de reprendre son poste en raison de sa maladie;
- nous avons adopté une politique de reconnaissance des employés;
- nous avons investi de façon importante dans la formation de nos employés (opération de machinerie lourde, gestion de l'eau potable, cours de pompier, gestion administrative, RCR, etc.).

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2016

L'année deux (2) du rôle triennal a été déposé en septembre dernier pour entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

	<i>Valeurs imposables</i>	<i>Non imposables</i>	<i>Totaux</i>
Rôle 2015	300 960 800 \$	10 717 700 \$	311 678 500 \$
Rôle 2016	304 601 500 \$	10 755 800 \$	315 357 300 \$

Le ministère des Affaires municipales nous informe que la proportion médiane du rôle pour 2016 est maintenant de 99% et le facteur comparatif de 1.01. Cependant, ces informations ne seront pas inscrites au compte de taxe, qui doit conserver les données du premier exercice (2015).

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément à l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, voici la divulgation de la rémunération et allocation mensuelles des élus :

	<i>Rémunération de base</i>	<i>Allocation de base</i>
Maire	1 254,35 \$	627,17 \$
Conseillers	434,08 \$	222,34 \$

Frais de déplacement hors des limites de Saint-Damien : 0,54 \$ du kilomètre.

Les conseillers qui participent aux réunions du comité consultatif d'urbanisme reçoivent 35 \$ par réunion.

Le maire, comme membre de la M.R.C. de Matawinie, reçoit également une rémunération et allocation mensuelles comme suit :

	<i>Rémunération</i>	<i>Allocation non imposable</i>
De base	411,35 \$	205,68 \$
Par conseil des maires	113,66 \$	56,83 \$
Par comité	238,15 \$	119,07 \$

Frais de déplacement : 0,525 \$ du kilomètre.

LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000 \$

Selon les dispositions de l'article 955 du *Code municipal du Québec*, voici la liste des contrats octroyés pour l'année 2014, comportant une dépense de plus de 25 000 \$, ainsi que la liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus avec un même entrepreneur lorsque l'ensemble de ceux-ci résulte en une dépense de plus de 25 000 \$.

Contrats supérieurs à 25 000 \$

Fournisseur	Montant	Détail
Excavation Normand Majeau Inc	841 397,17 \$	Travaux sur chemins des Cascades et Coteau-du-Lac
Généreux Construction Inc.	147 283,88 \$	Seuil au Lac Lachance
Municonseil en fidéicommiss	111 790,00 \$	Expropriation au lac Lachance
Raymond Lasalle Inc.	28 561,58 \$	Tracteur et accessoires (2 ^{ème} versement-final)
Sintra Inc.	202 794,24 \$	Traitement de surface
Ministre des finances	240 958,00 \$	Service de police S.Q.
Groupe Ultima Inc.	57 312,00 \$	Assurances générales
Sintra inc.	46 223,18 \$	Versement de la retenue sur contrat 2014

Contrats dont le total est supérieur à 25 000 \$

Fournisseur	Montant total	Détail
Carrières Martial & Pelland	27 083,51 \$	Gravier-divers chemins
Boisvert & Chartrand	27 364,05 \$	Vérification comptable
EBI Environnement	68 863,31 \$	Collecte sélective
G.P.M.E. Lanaudière inc.	46 876,73 \$	Assurances collectives
Transport François Grandchamp	33 941,16 \$	Réparation de chemins et déneigement
Groupe Harnois	88 743,48 \$	Pavage de divers chemins
Hydro Québec	73 693,15 \$	Électricité
Jobert Inc	83 096,13 \$	Pierre concassée
MRC de Matawinie	148 716,44 \$	Quote-part et autres services
Multi Routes inc.	29 663,54 \$	Abat-poussière
Raymond Lasalle inc	33 485,48 \$	Achat d'un tracteur et accessoires et modifications
Sintra inc.	208 065,63 \$	Traitement de surface et asphalte froide

Les prévisions budgétaires 2016 et le plan triennal 2016-2017-2018 seront déposés pour adoption à la séance spéciale qui se tiendra le mardi, 22 décembre 2015, à 19 heures.

Le maire,

André Dutremble